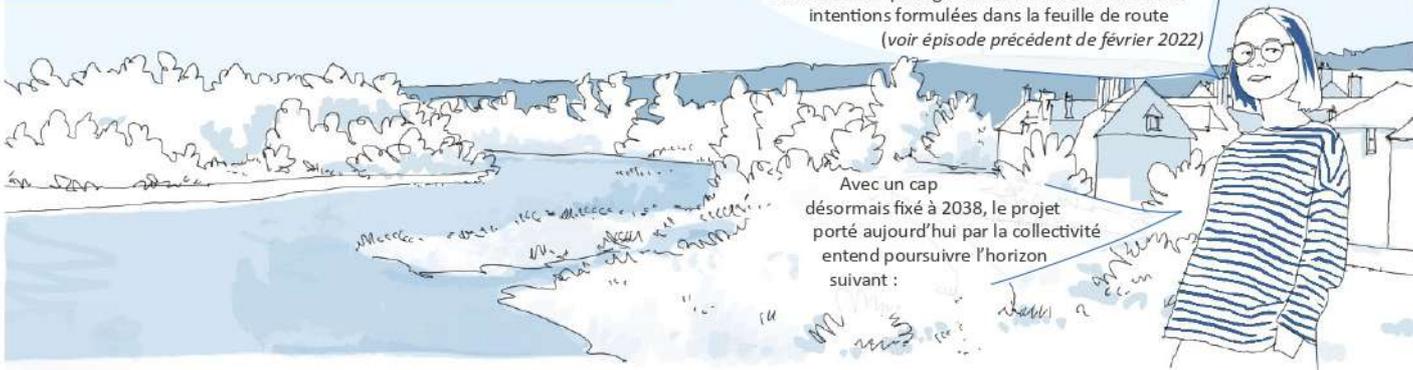


Après cinq années d'élaboration, les communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire finalisent désormais leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

Pour rappel, ce document aura une portée stratégique puisqu'il régira toutes les demandes d'urbanisme des 36 communes membres. Le PLUi retranscrit ainsi une vision d'avenir partagée avec la mise en œuvre des intentions formulées dans la feuille de route (voir épisode précédent de février 2022)



Avec un cap désormais fixé à 2038, le projet porté aujourd'hui par la collectivité entend poursuivre l'horizon suivant :

En 2038



Le territoire sera uni par ses différences, porté par une légère croissance démographique (+0,2%) amenant jeunes ménages et dynamisme



Les bourgs seront dynamiques et les commerces sédentaires et mobiles fleurissants; le territoire séduit par la préservation de son caractère



Une attention particulière aura permis d'assurer la préservation de son environnement, de la Loire au bocage jusqu'au classement UNESCO



Le développement du numérique, l'accompagnement des projets agricoles et économiques auront été de véritables succès pour une économie active

Pour permettre cet avenir, des choix forts ont été formulés :

Appuyer la stratégie économique du territoire sur l'accompagnement de toutes les activités économiques : celles isolées en campagne, les projets de bourgs qui ne nuisent pas à l'habitat, mais aussi par des offres en foncier économique au sein des zones dédiées : ce sont plus de 17 ha qui sont mis à disposition des entreprises.

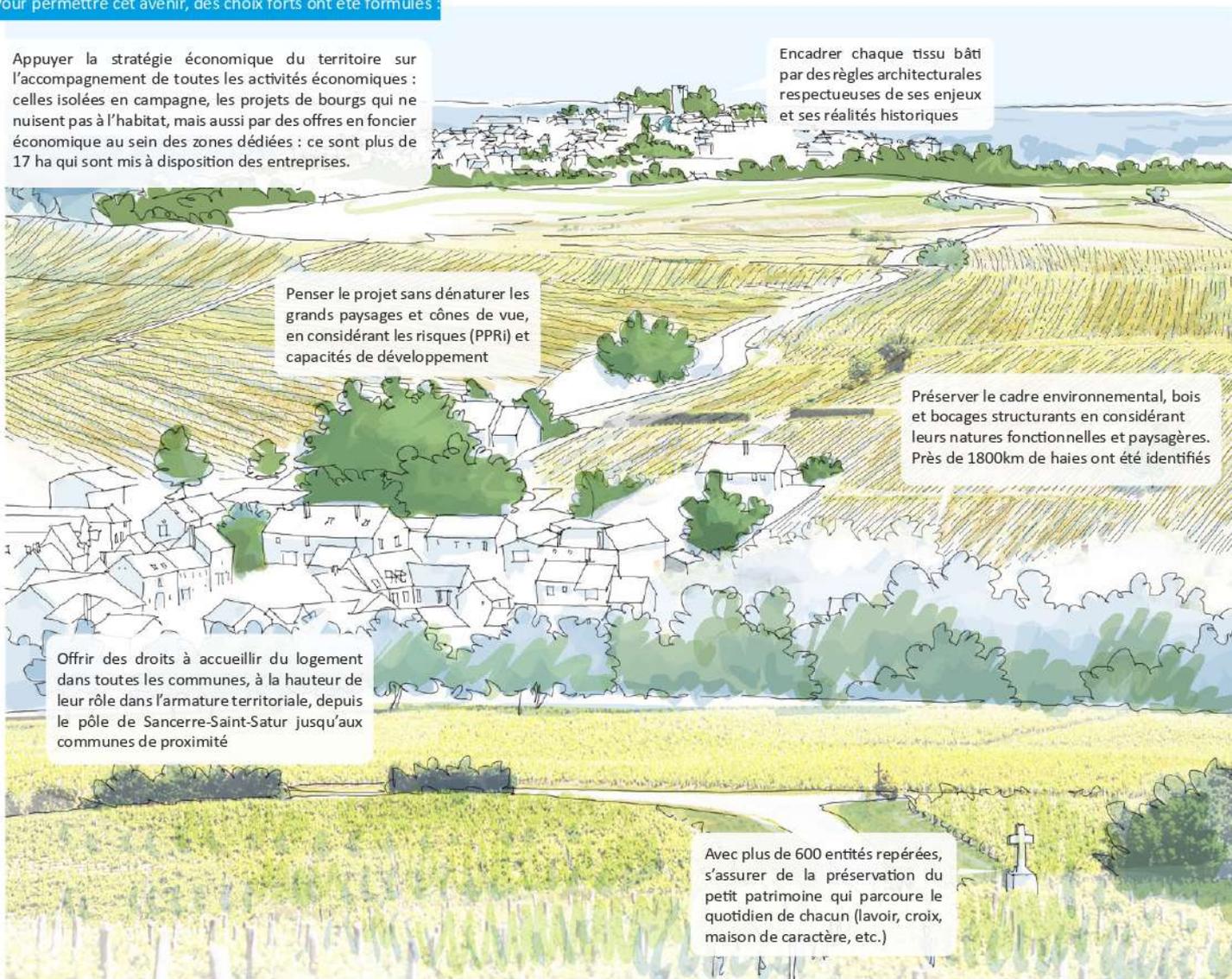
Encadrer chaque tissu bâti par des règles architecturales respectueuses de ses enjeux et ses réalités historiques

Penser le projet sans dénaturer les grands paysages et cônes de vue, en considérant les risques (PPRI) et capacités de développement

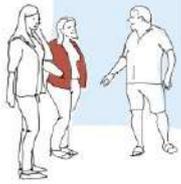
Préserver le cadre environnemental, bois et bocages structurants en considérant leurs natures fonctionnelles et paysagères. Près de 1800km de haies ont été identifiés

Offrir des droits à accueillir du logement dans toutes les communes, à la hauteur de leur rôle dans l'armature territoriale, depuis le pôle de Sancerre-Saint-Satur jusqu'aux communes de proximité

Avec plus de 600 entités repérées, s'assurer de la préservation du petit patrimoine qui parcourt le quotidien de chacun (lavoir, croix, maison de caractère, etc.)

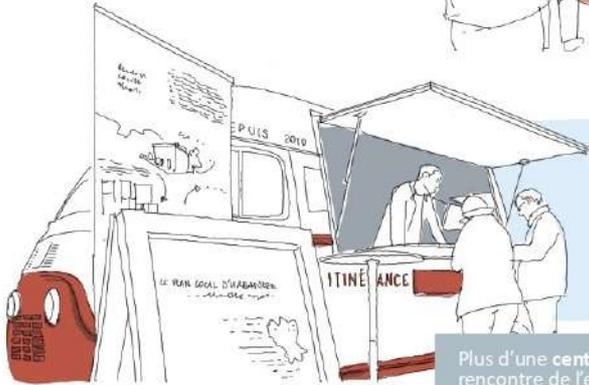


Près de 150 rencontres en communes et sur le terrain, au plus proche des réalités locales



Quatre réunions publiques, depuis l'enquête agricole en 2020 jusqu'à l'arrêt en février 2025

Ce projet est porteur des multiples prismes dessinés par de multiples acteurs du territoire. Que d'échanges riches d'apports.



Plus d'une centaine de citoyens venus à la rencontre de l'estafette sur les marchés



Plus d'une trentaine de temps de travail, avec les élus et partenaires



Le élus du Pays Fort Sancerrois Val de Loire vont arrêter le projet de PLU lors du Conseil communautaire du 24 avril prochain

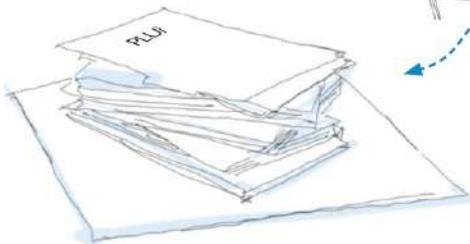
Trois mois durant, le projet sera ensuite soumis à l'analyse des partenaires institutionnels et associatifs, ainsi qu'aux conseils municipaux des communes membres

Fort de ces premiers retours, une Commission d'enquête sera ensuite investie sur le territoire à l'été 2025. Elle aura en charge, un mois durant, de collecter les doléances du public. Ce sera à vous d'exprimer vos remarques sur le projet porté par la collectivité.



Toutes ces contributions viendront alimenter, adapter et améliorer le projet jusqu'à son approbation estimée à la fin de l'année 2025

Dès 2026, le nouveau PLU sera en vigueur et applicable sur tout le territoire : un projet d'avenir pour le Pays Fort Sancerrois Val de Loire



FIN...